

FICHE PRATIQUE ~ THÈME N°1

LE TUTORAT



Projet : Gestion des Âges,
définir et mettre en œuvre une
stratégie de gestion des âges
dans les services à la personne,
cofinancé par le Fonds Social
Européen dans le cadre du
programme opérationnel national
2014-2020 « Emploi et Inclusion »



Le Pôle a souhaité entamer cette série d'ateliers avec la présentation du tutorat qui constitue l'un des dispositifs les plus adéquats pour répondre à l'enjeu de maintien en emploi des salariés seniors, dans le secteur de l'aide à domicile. En effet, il est un moyen d'alléger les emplois du temps des intervenants seniors en leur permettant d'effectuer de l'aide au domicile auprès des bénéficiaires en étant en binôme. L'idée étant double : transmettre son savoir et son expertise, mais aussi s'appuyer sur le salarié collègue pour effectuer une partie des tâches physiques.

Le tutorat c'est quoi ?

Le tutorat a été défini par les participants à l'atelier par différentes notions :

- La passation de savoir ;
- La transmission du savoir-faire et du savoir être ;
- L'intégration de nouveaux salariés ;
- Dans un contexte de formation diplômante : c'est être un acteur à part entière de la formation de l'apprenant en l'accompagnant dans sa formation ;
- C'est permettre aux stagiaires d'appréhender les nouveautés ;
- C'est un premier acte de management ;
- Un travail à part entière.

Dans quel cas le mettre en place ?

- Dans le cadre d'une arrivée afin de permettre une passation : nouvelles embauches ; accueil d'un stagiaire ou d'un apprenti ;
- Dans le cadre de l'accompagnement d'un salarié en besoin : quand un salarié n'est pas à l'aise, pour avoir l'intervention d'un salarié extérieur ;
- Dans le cadre de dossiers complexes ;
- Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle organisation (ex : équipes autonomes).



Comment le mettre en place ?

Le tutorat peut être mis en place via l'**AFEST**. Zoom sur ce dispositif :

« Une Afest est une action de formation (Art L.6313-1 1°) en situation de travail. Elle mobilise un formateur - interne ou externe à l'entreprise - et un salarié à former sur le lieu même du travail et en cours d'activité. Le matériau pédagogique principal est fourni par le travail.

Deux séquences pédagogiques distinctes mais articulées constituent le cœur d'une Afest :

1^{ère} séquence : une mise en situation

Le salarié est mis en situation de réaliser une activité, avec une intention pédagogique dont il est informé. Il s'agit d'une vraie situation de production.

2^e séquence : une phase de prise de recul (réflexivité)

Vivre une expérience de travail ne suffit pas à produire des compétences susceptibles d'être réutilisées dans d'autres situations. Un temps réflexif - hors production - accompagné par un formateur interne ou externe, est nécessaire pour tirer les enseignements de ce qui s'est passé, analyser les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis, et ainsi consolider et expliciter les apprentissages.

Ces deux séquences sont répétées autant de fois que nécessaire pour permettre les apprentissages visés. »

Source : site de l'ANACT

Le tutorat peut aussi être mis en place grâce à des actions internes, telles que :

1



Le diagnostic de la situation de travail

Il s'effectue grâce à un découpage en sessions apprenantes. Grâce à des grilles de positionnement et d'évaluation, le tuteur et le tuteuré peuvent analyser le développement des savoir-faire.

3



La nomination de référents

Il favorise le partage entre pairs, car les salariés peuvent appeler d'autres collègues pour discuter de situations qui leur posent question. Le/les référents peuvent être choisis en fonction d'une thématique, par exemple : techniques de ménage, gestes et postures, etc.

2



Le dispositif de « hotline »

Il permet de nommer des référents pour permettre aux nouveaux salariés qui intègrent la structure de contacter une personne ressource terrain en cas de besoin.

Le tutorat constitue une réelle alternative pour les employeurs et c'est d'ailleurs une pratique très courante dans le secteur de l'aide à domicile. Nombreuses structures présentes à l'atelier ont fait part de leur expérience et de la nécessité pour elle de faire appel à ce dispositif.

